Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval
Québec

RECOMMANDATIONS
SERVICE DE PRÉVENTION ET CONTRÔLE DES INFECTIONS (PCI)

Date : 5 août 2021	**Recommandations : Congé temporaire de > 24 h**

MISE EN CONTEXTE

Dans les situations où les congés temporaires **ne peuvent être évités** et dans le contexte de la pandémie de COVID-19, voici les recommandations à appliquer afin de prévenir et minimiser les risques de transmission de la COVID-19 lors des congés temporaires. Seuls les usagers hospitalisés en zone froide y sont admissibles.

RECOMMANDATIONS

Avant le congé	
1. Donner la consigne à l'usager d'apporter le minimum d'effets personnels possible.	☐
2. Enseigner la technique d'hygiène des mains (HDM) au besoin et s'assurer que l'HDM soit faite au moment de quitter.	☐
3. Remettre un masque de procédure à l'usager pour circuler dans l'établissement.	☐
4. S'assurer que l'usager a un couvre-visage pour circuler dans les lieux publics durant son congé temporaire. Au besoin, lui laisser des masques de procédure en lui enseignant la procédure de réutilisation.	☐
5. Déconseiller formellement à l'usager les contacts avec autrui ou la fréquentation des lieux publics. Si ces contacts sont absolument requis, s'assurer que l'usager connaît les règles de santé publique à respecter (HDM, distanciation de 2 m, port du masque/couvre-visage dans les endroits publics et dans le transport en commun).	☐
6. Remettre le dépliant sur le congé temporaire à l'usager et à son accompagnateur au besoin.	☐
Au retour du congé	
1. S'assurer que l'HDM soit faite à l'arrivée.	☐
2. Désinfecter les appareils électroniques (ex. : cellulaire) utilisés lors de la sortie avec une lingette désinfectante non chlorée.	☐

3. Faire le questionnaire avec l'usager sur : **A) Présence de symptômes pouvant être associés à la COVID-19** • Avez-vous 1 des symptômes suivants : ☐ – Frissons, fièvre (> 38° C ou chez la personne âgée : 37,8 °C buccale x 1 ou 37,2 °C buccale x 2 ou augmentation ↑1,1 °C par rapport à la valeur basale usuelle – Difficulté respiratoire nouvelle ou aggravée – Mal de gorge – Toux nouvelle ou aggravée – Perte subite de l'odorat **OU** • Avez-vous au moins 2 des symptômes suivants : ☐ – Mal de ventre – Nausée ou vomissement – Diarrhée – Importante perte d'appétit – Douleurs musculaires ou courbatures – Maux de tête – Fatigue intense **Si « oui » à l'une de ces questions, se référer à l'arbre décisionnel « Cas suspecté de COVID-19 » de votre milieu.** **B) Critères d'exposition à la COVID-19 : avez-vous eu une exposition à risque dans les 14 derniers jours** ☐ Personne vivant sous le même toit ou partenaire intime d'une personne confirmée positive à la COVID-19 ou d'un contact de cas en attente d'un premier test. ☐ Contact prolongé (> 15 minutes cumulatives ou continues) à moins de 2 mètres avec une personne confirmée positive à la COVID-19. **Si « oui » à l'une de ces questions, se référer à l'arbre décisionnel « Contact étroit avec un cas confirmé COVID-19 » de votre milieu.** ☐ Exposition dans un milieu identifié comme « en éclosion » par la Santé publique (école, restaurant, résidence pour personnes âgées, milieu de travail, etc.). ☐ Séjour à l'extérieur du Canada dans les 14 derniers jours. **Si « oui » à l'une de ces questions, se référer à l'arbre décisionnel « Quarantaine » de votre milieu.**	☐
4. Effectuer un dépistage COVID à l'usager **lors de son retour** si celui-ci n'a pas eu la COVID-19 dans les 6 derniers mois ou s'il a eu la COVID-19 et qu'il est immunosupprimé ou dialysé.	☐

RÉFÉRENCES
INSPQ. Avis scientifique intérimaire pour la protection des travailleurs avec maladies chroniques. Version 4.0. MSSS. Outil décisionnel pour l'infirmière au triage de l'urgence. 2021-06-28.